



## Demande d'aide financière Programme d'aide à la relocalisation des entreprises Règlement n° 273-2020

Coordonnées du promoteur	
Nom	
Adresse	
Ville	
Code postal	
Téléphone	
Courriel	

Coordonnées de l'entreprise (Seules les entreprises qui sont ou seront propriétaires de l'immeuble visé par le projet sont admissibles au programme d'aide financière)	
Nom	
Adresse	
Ville	
Téléphone	
Siège social de l'entreprise	
NEQ (numéro d'entreprise du Québec)	
Date de la dernière mise à jour du NEQ	
Entreprise incorporée depuis le	

Date de réalisation du projet de relocalisation (Ne sont pas admissibles les projets qui ont été réalisés il y a plus de douze (12) mois avant le dépôt de la demande d'aide financière)	
Début du projet	
Détailler si votre projet comporte des phases de développement	
Fin du projet	

Plan d'affaires	
Avez-vous un plan d'affaires à jour ? <b>Si oui, veuillez joindre le plan d'affaire à la présente demande.</b>	Oui      Non

**Description du projet de relocalisation sur le territoire de la Ville**

**Vision de développement pour les 3 à 5 ans**

**Données sur l'emploi**

Nombre d'emploi actuel <i>(au moment du dépôt de la demande)</i>	Emploi à temps partiel		Nbres d'heures/semaine	
	Emploi à temps plein		Nbres d'heures/semaine	
Nombre d'emploi créé projeté <i>(après la relocalisation)</i>	Emploi à temps partiel		Nbres d'heures/semaine	
	Emploi à temps plein		Nbres d'heures/semaine	

**Coût des dépenses admissibles reliées au projet de relocalisation**

(Les coûts d'acquisition d'un immeuble, les coûts de construction d'un bâtiment, les coûts d'aménagement d'un terrain, les dépenses concernant des travaux d'entretien usuels, des achats d'équipements, tels du mobilier et des articles de décoration ne sont pas des dépenses admissibles à une aide financière en vertu de ce Programme)

Frais de déménagement et de réinstallation des équipements et du mobilier	
Frais de réimpression de la papeterie rendue nécessaire du fait de la relocalisation de l'entreprise	
Honoraires et frais pour les services professionnels associés à l'aménagement des nouveaux locaux et la conception des enseignes	
Les frais de publicité pour faire connaître la nouvelle relocalisation de l'entreprise	
Les frais inhérents à l'obtention des droits et permis (autres que ceux émis par la Ville) découlant de la relocalisation de l'entreprise	
Les honoraires et frais relatifs à la rédaction et, s'il y a lieu, la publication d'un bail de location, d'un contrat d'achat d'un terrain ou d'un bâtiment par l'entreprise aux fins de relocalisation	
Les honoraires et frais relatifs à la préparation de plans et devis pour la construction du bâtiment devant accueillir l'entreprise relocalisée	
Les frais de déménagement et de réinstallation des équipements de production, de sécurité, des pièces et du mobilier nécessaires à la production et au fonctionnement de l'entreprise	
Les frais de recalibration d'équipements et autres pièces ayant été déménagés	
Les frais d'aménagement d'un stationnement	
<b>TOTAL :</b>	

**Coût de l'investissement total excluant les coûts de relocalisation**

Coûts d'acquisition d'un immeuble	
Coûts de construction d'un bâtiment	
Coûts d'aménagement d'un terrain	
Dépenses pour des travaux d'entretien usuels	
Achat d'équipements (Mobilier et articles de décoration)	
<b>TOTAL :</b>	

**Financement du projet**

Emprunt	
Subventions	
Mise de fonds	
Autres	
<b>TOTAL :</b>	

---

Signature du promoteur

---

Date